

Itinéraires balisés

Il s'agit d'itinéraires circulaires qui reviennent à leur point de départ, sauf les itinéraires marqués d'un astérisque (*). Ils sont conçus pour montrer la richesse du patrimoine naturel et culturel des différents paysages du parc et sont généralement adaptés à toute la famille.

1 5 h 35 min A>B 20,1 km
GR 92 Sentier de la Méditerranée. De La Roca del Vallès à Tiana*

Point de départ : route de Cardedeu à Dosrius BV-5103, km 6.

2 1 h 10 min A>B 4,3 km
GR 97.1 De Marata au haut plateau Pla de l'Espinat*

Point de départ : Carrer de l'Ermita. Santa Agnès de Malanyanes.

3 2 h 50 min A>B 9,8 km
GR 97.3 De Palaudàries à Alella*

Point de départ : Carrer del Montseny. Martorells.

4 1 h 30 min A>B 4,7 km
SL-C 111 Parcours d'El Vedat

Point de départ : Passeig de la Riera. Teià.

5 1 h 30 min A>B 5,2 km
SL-C 112 Parcours de l'Esquirol

Point de départ : Oppidum ibérique de la Cadira del Bisbe. Premià de Dalt.

6 1 h 30 min A>B 5,3 km
SL-C 113 À la Roca d'en Toni au départ de Cabrils*

Point de départ : Avinguda Santa Elena à l'angle de la route de Vilassar de Dalt. Cabrils.

7 1 h 30 min A>B 3,1 km
SL-C 114 Au château de Burriac au départ d'Argentona*

Point de départ : Plaça de l'Església. Argentona.

8 2 h 30 min A>B 9 km
SL-C 115 Au château de Burriac au départ de Cabrera de Mar

Point de départ : Plaça del Poble. Cabrera de Mar.

Les distances des itinéraires ont été calculées via la plateforme goolTracking et peuvent varier sensiblement si d'autres systèmes de mesure sont utilisés.

GR : sentier de grande randonnée, de plus de 50 km, balisé de couleur blanche et rouge.

PR : sentier de petite randonnée, d'entre 10 et 50 km, balisé de couleur blanche et jaune.

SL : sentier local de moins de 10 km, balisé de couleur blanche et verte.

0 Itinéraire

Difficulté faible

Difficulté moyenne

Difficulté élevée

Durée approximative

Distance totale

Brochure disponible



Itinéraires balisés

9 50 min A>B 2,9 km
SL-C 116 La croix de Montcabrer*

Point de départ : Plaça de l'Església. Cabrils.

10 2 h 15 min A>B 6,8 km
SL-C 120 Les sources de Santa Maria de Martorells

Point de départ : Plaça de l'Església. Santa Maria de Martorells.

11 1 h 20 min A>B 4,5 km
À la Roca d'en Toni au départ de Vilassar de Dalt*

Point de départ : Carrer Àngel Guimerà. Vilassar de Dalt.

12 2 h 20 min A>B 4,3 km
Parcours préhistorique I : Can Gol - Célecs*

Point de départ : lotissement La Pineda, intersection entre Carrer de la Pineda et la route BV-5001.

13 2 h A>B 5,7 km
Parcours préhistorique II : Can Planes - Sant Bartomeu de Cabanyes*

Point de départ : intersection entre Carrer Catalunya et Carrer Montseny. La Roca del Vallès.

14 4 h 50 min A>B 18,9 km
SL-C 115 Meridià verd. De La Roca del Vallès à la plage d'Octa*

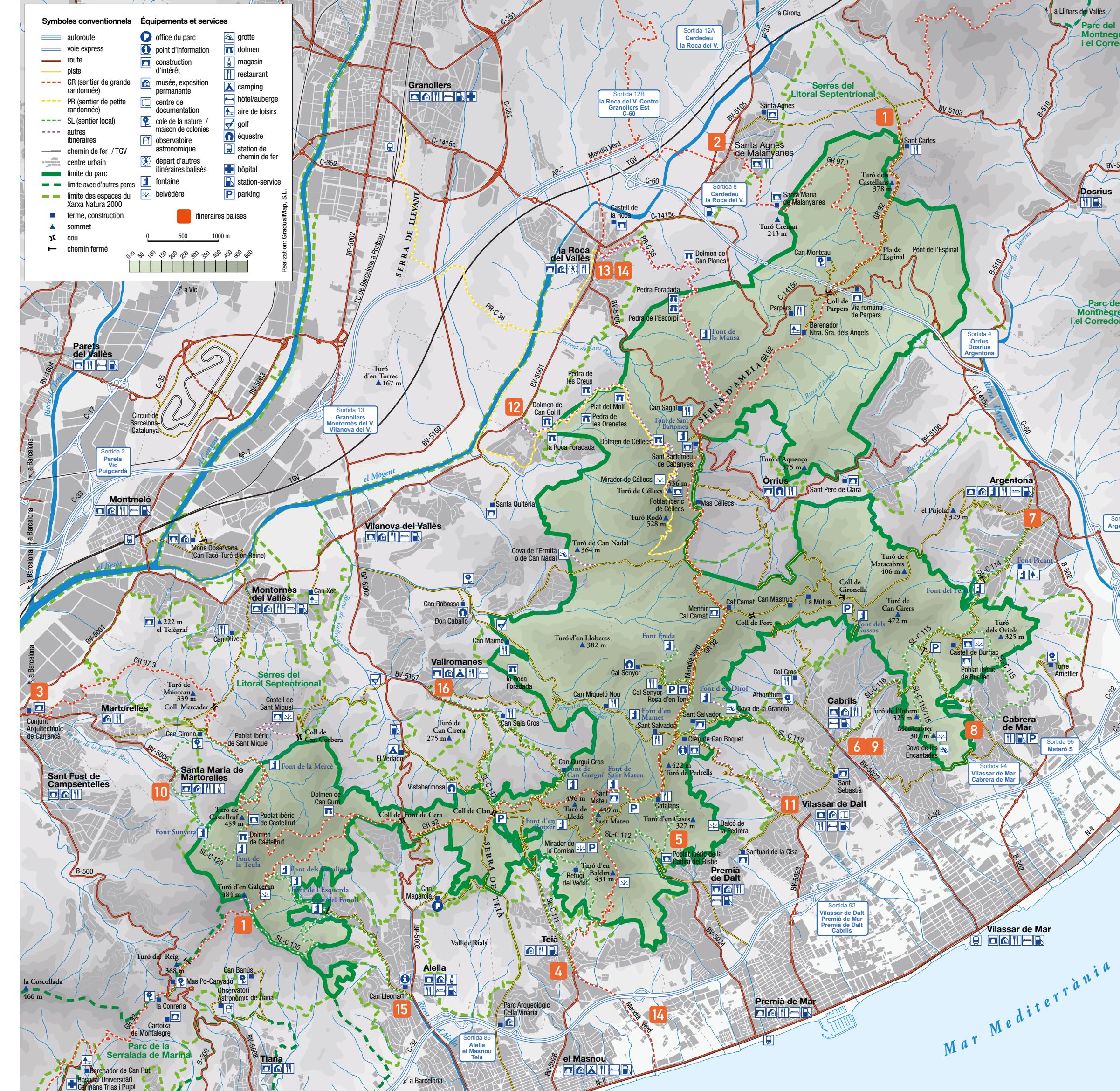
Point de départ : intersection entre Carrer Catalunya et Carrer Montseny. La Roca del Vallès.

15 3 h 15 min A>B 9,23 km
SL-C 135 Les sources d'Alella

Point de départ : Point d'Information de Can Lleonart. Alella.

16 2 h A>B 6,97 km
SL-C 117 La source de Can Gurguí

Point de départ : Plaça de l'Església. Vallromanes.



© Iñaki Relazón / Diputació de Barcelona

Principalement constitué par les collines du Galzeran, du château de Sant Miquel, d'En Baldiri, de Sant Mateu, de Célecs et du château de Burriac, le parc joue un rôle écologique fondamental parce qu'il relie le littoral aux vallées intérieures. Le climat méditerranéen et sa situation géographique stratégique ont poussé l'homme à s'y établir jadis. La présence de dolmens, de vestiges archéologiques datant de l'époque ibérique, d'ermitages et de châteaux médiévaux qui cohabitent aujourd'hui avec des mas entourés de terres de culture, en est la preuve.

PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS :

Année de constitution du parc : 1992
Il est géré par le Consortium du Parc de la Serralada Litoral, formé par le Conseil de la province de Barcelone, le Gouvernement de la Catalogne, le Conseil régional d'El Maresme, le Conseil régional d'El Vallès Oriental et les mairies d'Alella, Argentona, Cabrera de Mar, Cabrils, Martorells, Montornès del Vallès, Òrius, Premià de Dalt, La Roca del Vallès, Santa Maria de Martorells, Teià, Tiana, Vallromanes, Vilanova del Vallès et Vilassar de Dalt. Superficie protégée sous la gestion du Consortium : 4 042 ha
Superficie d'élargissement de l'EIN La Coneria-Sant Mateu-Célecs : 7 408,24 ha

Réseau des parcs naturels du Conseil de la province de Barcelone
Parc de Castell de Montesquiu, Espace naturel de Les Guilleries-Savassona, Parc naturel d'El Montseny, Sant Miquel del Fai, Parc naturel de Sant Llorenç del Munt i l'Obac, Parc d'El Montnegre i el Corredor, Parc de la Serralada Litoral, Parc de la Serralada de Marina, Parc Fluvial del Besòs, Parc naturel de la Serra de Collserola, Parc d'El Garraf, Parc d'Olèrdola, Parc d'El Foix.



Conseils utiles pour visiter le parc

Les bonnes pratiques

Les espaces naturels protégés sont des endroits où pratiquer des activités de plein air tout en découvrant notre patrimoine naturel et culturel. Utilisez le réseau de pistes et de sentiers balisés.

L'usage du vélo

- Respectez la priorité donnée aux promeneurs et évitez de les gêner.
- Adaptez votre vitesse au type de voie sur laquelle vous circulez. La vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Circulez uniquement sur les routes, les sentiers forestiers ou les chemins existants et évitez de circuler sur les sentiers étroits.
- Pour des raisons justifiées, la circulation en vélo peut être restreinte de manière temporaire ou permanente dans certaines zones du parc.
- Suivez les conseils de circulation motorisée.

La circulation motorisée

- La circulation des véhicules est limitée aux pistes ouvertes au public et n'est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d'eau.
- Nous vous rappelons que la vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Modérez votre vitesse afin d'éviter de renverser des personnes ou des animaux sauvages.
- Le bruit provoqué par certains véhicules porte préjudice aux espèces sensibles, comme les rapaces, qui peuvent abandonner leurs zones de nidification pour cette raison.
- L'érosion causée par les dérapages provoque l'apparition de nids de-poule et de fossés sur le réseau routier. Circulez avec modération et mesure, en particulier sur les pentes et les sols mouillés.
- Stationnez dans les stationnements désignés. Ne vous garez pas devant les chaînes qui empêchent l'accès aux chemins ni le long des routes ni à les pistes.

Visiter le parc en toute sécurité

- Programmez votre itinéraire et emmenez toujours avec vous un plan pour vous orienter.
- Essayez d'emprunter toujours des sentiers ou des chemins marqués ou balisés.
- Portez des chaussures appropriées et des vêtements confortables, emportez de l'eau, des provisions, une veste, ainsi qu'une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire.

Autres recommandations

En cas de risque de chute de neige ou s'il a neigé, veuillez consulter l'état des routes et des pistes sur le site web du parc. Conduisez prudemment, respectez les panneaux de signalisation et les indications des gardes et des informateurs.

Le camping sauvage est interdit sous quelque forme que ce soit, y compris en camping-cars. Il n'est possible de camper que dans les zones autorisées à cet effet, en cas d'activité de loisir organisée en conformité avec la réglementation en vigueur au sein du parc et le rapport du parc correspondant.

La présence et l'activité humaines ont laissé un ensemble de manifestations architecturales et artistiques au fil des ans. Il faut respecter ce riche patrimoine culturel.

Respectez la nature et la tranquillité de l'environnement. Évitez les bruits inutiles.

Respectez les activités agricoles et d'élevage. En effet, elles constituent le moyen de subsistance de nombreux habitants du parc.

Les exploitations forestières sont des activités traditionnelles développées dans la plupart des parcs. L'élagage est régulé par la Loi forestière de Catalogne et la réglementation relative aux parcs.

Pour protéger la faune autochtone, il est interdit de libérer des animaux de compagnie ou étrangers qui pourraient les chasser de leur habitat.

La chasse est régulée par la loi et n'est autorisée que sur les terrains de chasse existants. Si vous croisez une battue de sangliers, veuillez respecter les panneaux de signalisation et ne pas vous éloigner des chemins.

La circulation des chevaux est limitée aux pistes ouvertes au public et n'est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d'eau.

Si vous ramassez des champignons, veuillez ne pas endommager la forêt en utilisant des outils ou en creusant la terre.

Les châtaignes et les pommes de pin sont l'aliment de plusieurs espèces animales, outre le fait de constituer une ressource économique pour les exploitants forestiers. Les ramasser avec modération et toujours après en avoir demandé l'autorisation aux propriétaires.

Le vol de drones à des fins récréatives n'est pas autorisé dans les espaces naturels faisant partie du réseau des parcs naturels de la Région de Barcelone, afin de ne pas perturber la nidification et le vol des oiseaux. Consultez la réglementation sur le site Web de l'Agence nationale de sécurité aérienne (AESA) (www.seguridadaerea.gob.es). L'utilisation de drones n'est autorisée que dans le cadre d'activités professionnelles ayant pour objectif direct ou indirect l'amélioration des mesures de prévention et de conservation, ou à des fins informatives contribuant à la réalisation des objectifs des plans spéciaux de protection en vigueur.

Caractéristiques

La végétation

Il s'agit d'un espace naturel éminemment forestier, bien qu'il soit encore possible d'y trouver, surtout en son centre, des zones agricoles et des espaces plus ouverts qui cassent les masses forestières et en augmentent la biodiversité. Les pinèdes de pins d'Alep et de pins parasols, et le versant d'El Maresme, et les chênaies, dans les parties ombragées les plus luxuriantes et humides du versant d'El Vallès, sont les populations végétales prédominantes. Les rares cours d'eau, artères fragiles du paysage en contraste avec la sécheresse de la forêt méditerranéenne, offrent des touches de végétation de rivage : les aulnes, les peupliers et les noisetiers alternent avec les cannaies et les plantations de peupliers noirs et de platanes.

La faune

La variété environnementale favorise la présence de plus de 270 espèces de vertébrés, dont la plupart d'entre eux sont des oiseaux. Parmi les oiseaux qui peuvent y être observés durant toute l'année, mentionnons le geai des chênes, le merle noir, le pic vert, le rouge-gorge, le rossignol, le pigeon ramier ou encore l'espègle mésange bleue. L'autour des palombes, l'épervier d'Europe, le magnifique hibou grand-duc, le busard des roseaux et le circaète Jean-le-Blanc. L'écreuil, la genette, le mulot sylvestre, le blaireau d'Europe et le renard sont certains des mammifères les plus communs de ces bois. En outre, le chevreuil passe parfois par ici. Mentionnons aussi la présence du rare hérisson d'Algérie. Outre la faune propre aux ambiances méditerranéennes, on peut également observer des espèces d'Europe centrale, comme le campagnol roussâtre. Des amphibiens comme le crapaud accoucheur et la salamandre, ainsi que des reptiles tels que la couleuvre de Montpellier et le psammophore algire, complètent la faune variée qui peuple le parc, un endroit où il fait bon vivre.

Le patrimoine architectural

Les vestiges de présence humaine sur ces terres remontent à la préhistoire. Mentionnons de la période néolithique les dolmens de Castellruf (Santa Maria de Martorelles), de La Roca d'en Toni (Vilassar de Dalt), de Célecs (La Roca del Vallès) ou encore de Can Gol II (La Roca del Vallès). Des grottes ou refuges comme les grottes de Les Encantades (Cabrils), de La Granota ou D'en Pau (Vilassar de Dalt) datent de la même époque. À l'époque ibérique, les Laiétans construisirent des villages perchés au sommet de collines, comme le village de Castellruf (Santa Maria de Martorelles), le site du château de Sant Miquel (Vallromanes), le village de Célecs (Órius), le site du château de Burriac (Cabrera de Mar) ou encore le village de La Cadira del Bisbe (Premià de Dalt).

La romanisation poussa ces peuples à se déplacer en direction de la plaine et de la côte. L'établissement vinicole de Vallmora (Teià), le château de Burriac ou le site Mons Observans (Montornès del Vallès) ont été hérités de cette époque. Durant le Moyen Âge, des hameaux se formèrent dans les vallées, autour desquels s'établirent les villages qui entourent le parc. Parmi cette architecture rurale, mentionnons les ermitages préromans de Sant Salvador (Vilassar de Dalt) et Sant Cristòfor (Cabrils), ainsi que les ermitages romans de Sant Mateu (Premià de Dalt), Sant Bartomeu de Cabanyes (Órius), Sant Pere de Clàr (Argentona) et les églises de Sant Martí (Teià), Sant Feliu (Cabrera de Mar) et, aussi d'origine romaine, le sanctuaire de Santa Quiteria (Vilanova del Vallès).

La gastronomie liée au parc



Parc a taula (Parc à table) est un programme de développement économique promu par le Conseil provincial de Barcelone, s'adressant aux agents privés qui, par le biais de leur activité, contribuent à la conservation, la mise en valeur et la divulgation des espaces naturels protégés. Vous pouvez élargir et télécharger les informations sur parcs.diba.cat/web/parc-a-taula.

Centres et points d'information

BUREAU DU PARC

Centre de documentation du Parc de la Serralada Litoral «Salvador Grau i Tort»
Musée municipal de Vilassar de Dalt
Marqués de Barberà, 9, Vilassar de Dalt
Tél. : +34 937 644 288
p.slitoral@diba.cat

CENTRES D'INFORMATION

Centre d'information de la Creu de Can Boquet
Creu de Can Boquet, Vilassar de Dalt
Tél. : +34 656 903 642

Point d'information de Can Leonart
Plaça Germans Leonart, 1, Alella
Tél. : +34 935 554 650

AUTRES ÉQUIPEMENTS

Centre de documentation du Parc de la Serralada Litoral «Salvador Grau i Tort»
Musée municipal de Vilassar de Dalt
Marqués de Barberà, 9, Vilassar de Dalt
Tél. : +34 937 644 288

Consultez les horaires sur
parcs.diba.cat/web/litoral

